

Département des Ardennes

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ARDENNES THIÉRACHE



Plan Local d'Urbanisme de Maubert-Fontaine

Projet de modification simplifiée

**DOSSIER NOTIFIÉ
SEPTEMBRE 2026**

Vu pour être notifié aux personnes
associées à la procédure, avant la mise à
disposition du dossier auprès du public
pendant un mois.

Cachet de la CCAT et signature

Miguel LEROY

Document initial
approuvé le 31.01.1991



Atelier d'Urbanisme et d'Environnement
28 avenue Philippoteaux
08200 SEDAN
Tél 03.24.27.87.87.
E-mail: dumay@dumay.fr

Révisé le:		Modifié le:		Mis à jour le:	
27.02.2008		04.07.2016 (modification simplifiée)			
		21.11.2016 (modification simplifiée)			

PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE MAUBERT-FONTAINE

Bordereau des pièces du dossier notifié avant sa mise à disposition auprès du public

1. RAPPORT DE PRÉSENTATION

Rapport de présentation lié à cette procédure et ses annexes,
incluant l'étude entrée de ville « Est » actualisée

2. PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (P.A.D.D.)

(Pièce non modifiée dans le cadre de cette procédure)

3. RÈGLEMENT

RÈGLEMENT - DOCUMENT ÉCRIT

Extrait concerné : règlement applicable à la zone 1AU

4. RÈGLEMENT GRAPHIQUE

4.1. Plan de zonage au 1/5000^{ème} - Totalité de la commune (non modifié)

4.2. Plan de zonage au 1/2000^{ème} - Zone bâtie - Extrait concerné

5. ANNEXES

(Pièces non modifiées dans le cadre de cette procédure)

5A. Annexes sanitaires

5B. Servitudes d'Utilité Publique

5C. Annexes diverses

6. ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

Extension de la zone d'activités existante de Maubert-Fontaine (entrée Est)

7. AUTRES PIÈCES ADMINISTRATIVES

Arrêté n°98-2026 du 18 mai 2026 du Président prescrivant la modification simplifiée
du PLU de Maubert-Fontaine